

DEPENSES REALISÉES SUITE

SALLE DE TRAITE LAITERIE, locaux et matériel de traite (nomenclature BAT TRAI)

Nature de l'investissement	Montant de l'investissement éligible HT	Fournisseur à l'origine de la facture	N° de la facture	Date d'émission de la facture	Date d'acquittement de la facture
TOTAL					

SALLE DE TRAITE LAITERIE, économie d'énergie bloc de traite (nomenclature EEN TRAI)

Nature de l'investissement	Montant de l'investissement éligible HT	Fournisseur à l'origine de la facture	N° de la facture	Date d'émission de la facture	Date d'acquittement de la facture
TOTAL					

1) Gestion des effluents :

Rappel : la réalisation d'un des 6 engagements (engagements 1-1 à 1-6) suffit à valider le supplément « effluents »

engagement 1-1

Engagement à mettre en place pour l'ensemble de l'exploitation un système de gestion des effluents d'élevage type « fumier intégral », ou bien de type mixte « fumier-lisier » ; avec surface en herbe suffisante pour pouvoir épandre la totalité du lisier de l'exploitation, c'est à dire en respectant le ratio maximum de 25m³ de lisier produit par an et par hectare de surface en herbe (Prairie Permanente +Prairie Temporaire). Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

- engagement mentionné dans l'arrêté ou la convention d'attribution de l'aide :

oui

non

- si oui à la question précédente : vérification de la réalisation :

➤ exploitation en système fumier intégral (*): oui non

➤ exploitation en système mixte fumier-lisier (*): oui non

➤ si exploitation en système mixte fumier-lisier:

- volume de lisier produit / an = _____ m³/ an (*)

- surface en herbe de l'exploitation (**)= _____ ha

=> **volume du lisier produit/ an / ha de surface en herbe = ___m³/ ha**

(*): éléments renseignés dans l'étude globale d'exploitation

(**): (PP +PT) = surfaces mentionnées dans la dernière déclaration PAC de l'exploitation

JUSTIFICATIFS A FOURNIR AVEC LA DERNIERE DEMANDE DE PAIEMENT

1) Concernant le type d'effluent & le volume de lisier produit :

> si à la date de la dernière demande de paiement, les effectifs animaux ne dépassent pas les objectifs du projet **il n'y a pas de justificatifs à fournir**

> si à la date de la dernière demande de paiement, les effectifs animaux présents sur l'exploitation dépassent les effectifs prévus dans l'étude globale d'exploitation, **fournir un pré DEXEL adapté à cet effectif**,

2) dernière déclaration PAC à la date de la dernière demande de paiement, (contrôle des surfaces en herbe, PP +PT).

Engagement 1-2

Engagement à mettre en œuvre la gestion collective des effluents de l'élevage, sur la base de contrats entre plusieurs exploitations (cette possibilité d'engagement ne concerne pas les exploitations d'élevage en situation d'excédent structurel, c'est à dire devant obligatoirement épandre une partie de leurs effluents sur des parcelles mises à disposition par des tiers, afin d'être en règle avec le programme d'action national mis en œuvre dans le cadre de la directive nitrates). Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

- **engagement mentionné dans l'arrêté ou la convention d'attribution de l'aide :**

oui **non**

- **si oui à la question précédente : vérification de la réalisation :**

➤ **l'exploitation est en excédent structurel/** **oui** **non**

➤ **l'exploitation a souscrit un contrat de gestion collective des effluents :**
oui **non**

JUSTIFICATIFS A FOURNIR AVEC LA DERNIÈRE DEMANDE DE PAIEMENT

- pour exploitations situées en ZV :
 - **le plan d'épandage (ou copie d'extraits de ce plan)**, permettant de vérifier la situation de l'exploitation / notion d'excédent structurel
- pour tous : **contrat d'épandage en cours de validité**

engagement 1-3

engagement à investir (en individuel ou en collectif) dans un épandeur à lisier équipé d'une rampe à pendillards. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et le matériel doit être conservé ou remplacé par un matériel du même type jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

- engagement mentionné dans l'arrêté ou la convention d'attribution de l'aide :
oui non
- si oui à la question précédente : vérification de la réalisation :

➤ investissement (en individuel ou en collectif), réalisé
oui non

JUSTIFICATIFS A FOURNIR AVEC LA DERNIÈRE DEMANDE DE PAIEMENT

- **preuve d'achat** de ce type de matériel

ou

-de **participation à CUMA** d'épandage avec ce type de matériel

engagement 1-4

engagement à composter l'ensemble des fumiers de l'exploitation, en individuel ou en participant à une CUMA de compostage ,ou bien, à mettre en œuvre un système de traitement des effluents peu chargés par filtre planté de roseaux. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

- **engagement mentionné dans l'arrêté ou la convention d'attribution de l'aide :**
oui non

- **si oui à la question précédente : vérification de la réalisation :**

➤ **l'exploitation composte l'ensemble les fumiers produits par l'élevage**
oui non

➤ **l'exploitation dispose d'un système de traitement des effluents peu chargés par filtre planté de roseaux :**
oui non

JUSTIFICATIFS A FOURNIR AVEC LA DERNIÈRE DEMANDE DE PAIEMENT

- **parts sociales** dans CUMA de compostage

engagement 1-5

engagement à s'associer à la mise en œuvre d'une unité de méthanisation agricole (individuelle ou collective), comme investisseur ou fournisseur d'intrants (avec contrat d'apport d'effluents d'élevage). Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

- **engagement mentionné dans l'arrêté ou la convention d'attribution de l'aide :**
oui **non**

- **si oui à la question précédente : vérification de la réalisation :**

➤ **l'exploitation est associée à la mise en œuvre d'une unité de méthanisation agricole, comme investisseur ou fournisseur d'intrants :**

oui **non**

JUSTIFICATIFS A FOURNIR AVEC LA DERNIÈRE DEMANDE DE PAIEMENT

- preuve d'investissement dans un méthaniseur ;
ou
- de détention de parts sociales dans structure de méthanisation agricole ;
ou
- contrat d'apport en cours de validité.

engagement 1-6

engagement à adhérer à un GIEE portant sur la thématique du traitement et de la valorisation des effluents d'élevage. L'adhésion doit être effective lors de la signature de l'engagement juridique relative à l'attribution de la subvention. L'engagement doit être maintenu sur la durée de reconnaissance du GIEE.

- **engagement mentionné dans l'arrêté ou la convention d'attribution de l'aide :**
oui **non**

pas de justificatif à fournir au stade de la demande de paiement (*cet engagement a été vérifié à l'instruction du dossier lors de l'engagement par le GUSI*)

2) Valorisation de l'herbe et/ou autonomie alimentaire :

Rappel : la réalisation d'un des 5 engagements suivants (engagements 2-1 à 2-5), suffit à valider le supplément « valorisation de l'herbe, autonomie alimentaire ».

-valorisation de l'herbe

engagement 2-1

Engagement à maintenir le ratio : (PP+PT)/SFP de l'exploitation à un niveau supérieur ou égal à 70%. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

- engagement mentionné dans l'arrêté ou la convention d'attribution de l'aide :
oui non

- si oui à la question précédente : vérification de la réalisation :

- surface mentionnées dans la dernière déclaration PAC
Prairies Permanentes = _____ ha
Prairies temporaires = _____ ha
Autres cultures fourragères = _____ ha

- surfaces exploitées en ensilage de céréales (année correspondant à la dernière déclaration PAC) : _____ ha

- ratio (PP+PT)/SFP = _____ %

le ratio (PP+PT)/SFP de l'exploitation est supérieur ou égal à 70 %

oui non

JUSTIFICATIFS A FOURNIR AVEC LA DERNIÈRE DEMANDE DE PAIEMENT

- facture ensilage avec surface de la campagne correspondante

engagement 2-2

Engagement à augmenter les surfaces en herbe de l'exploitation (Prairies Permanentes + Prairies Temporaires). Cette augmentation doit être au minimum équivalente à 10% de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation avant-projet, diminuée des surfaces en herbe avant-projet. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide. L'augmentation des surfaces en herbe de l'exploitation peut être inférieure si elle permet d'atteindre et de maintenir sur la durée de l'engagement le ratio $(PP+PT)/SFP$ de l'exploitation supérieur ou égal à 70%.

- **engagement mentionné dans l'arrêté ou la convention d'attribution de l'aide :**
oui **non**

- **si oui à la question précédente : vérification de la réalisation :**

➤ Selon étude globale d'exploitation :

- Surface Agricole Utile de l'exploitation à la date de la demande d'aide : _____ ha
- **Surface en herbe de l'exploitation à la date de la demande d'aide : _____ ha (1)**
- **Engagement à augmenter la surface en herbe (PP +PT) de : _____ ha (*)**

(*) reprendre les montants indiqués dans le formulaire de demande d'aide,

➤ surface mentionnées dans la dernière déclaration PAC au moment de la dernière demande de paiement :

- Prairies Permanentes = _____ ha
- Prairies temporaires = _____ ha
- **Total surface en herbe de l'exploitation = _____ ha (2)**

➤ **Augmentation de la surface en herbe de l'exploitation = (2) – (1) = _____ ha**

JUSTIFICATIFS A FOURNIR AVEC LA DERNIÈRE DEMANDE DE PAIEMENT

- dernière déclaration PAC disponible à la date de la dernière demande de paiement (surfaces en herbe de l'exploitation à la date de la dernière demande de paiement)

(si nécessaire pour vérification du taux = $(PP+PT)/SFP \geq 70$ %)

- facture d'ensilage de la campagne correspondante,
- autres surfaces fourragères surfaces (dernière déclaration PAC disponible à la dernière demande de paiement).

autonomie alimentaire

engagement 2-3

Pour les élevages de vaches laitières, engagement à développer ou à maintenir les cultures de protéagineux ou de mélanges céréales-protéagineux, pour atteindre un minimum de cultures en protéagineux de 50 ares pour 10 vaches laitières ou de mélanges céréales-protéagineux de 1 hectare pour 10 vaches laitières.

Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

Si ces seuils sont déjà atteints avant la réalisation du projet, jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

- engagement mentionné dans l'arrêté ou la convention d'attribution de l'aide :
oui non

- si oui à la question précédente : vérification de la réalisation :

➤ Nombre de vache laitières mentionné dans les objectifs du projet global d'exploitation :

= _____ VL

Engagement à atteindre un minimum de cultures

en protéagineux de : _____ ha (*)

et/ou

en mélange céréales-protéagineux de : _____ ha (*)

(*) reprendre les montants indiqués dans le formulaire de demande d'aide,

➤ surface mentionnées dans la dernière déclaration PAC :

- surfaces en protéagineux = _____, _____ ha

- surface mélange céréales-protéagineux = _____, _____ ha

JUSTIFICATIFS A FOURNIR AVEC LA DERNIÈRE DEMANDE DE PAIEMENT

- dernière déclaration PAC disponible à la date de la dernière demande de paiement, (contrôle des surfaces en protéagineux ou mélange céréales-protéagineux.

engagement 2-4 :

Pour les élevages de jeunes bovins, engagement à développer ou maintenir les cultures de légumineuses ou de mélanges graminées-légumineuses, pour atteindre un minimum de cultures de légumineuses ou de mélange graminée-légumineuses de 1 hectare pour 50 jeunes bovins produits par an. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide. Si ces seuils sont déjà atteints avant la réalisation du projet, i jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

- **engagement mentionné dans l'arrêté ou la convention d'attribution de l'aide :**
oui **non**

- **si oui à la question précédente : vérification de la réalisation :**

➤ - Nombre de Jeune Bovins mâles (JB) mentionnés dans les objectifs du projet global d'exploitation : _____ **JB**

Engagement à atteindre un minimum de légumineuses et/ou de mélange graminées-légumineuses de : _____ **ha**

(*) reprendre les montants indiqués dans le formulaire de demande d'aide,

➤

➤ Surface mentionnées dans la dernière déclaration PAC

surfaces en protéagineux = _____, _____ ha

surface mélange céréales-protéagineux = _____, _____ ha

JUSTIFICATIFS A FOURNIR AVEC LA DERNIÈRE DEMANDE DE PAIEMENT

- dernière déclaration PAC à la date de la dernière demande de paiement, (contrôle des surfaces en légumineuses ou mélange graminées-légumineuses).

engagement 2-5 :

Pour les élevages de porcs et de volailles, engagement à développer un atelier de fabrication d'aliments à la ferme, mobilisant des matières premières produites par l'exploitation. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

- engagement mentionné dans l'arrêté ou la convention d'attribution de l'aide :
oui non

- si oui à la question précédente : vérification de la réalisation :

➤ présence d'un atelier de fabrication d'aliments à la ferme, mobilisant des matières premières produites par l'exploitation :

oui non

JUSTIFICATIFS A FOURNIR AVEC LA DERNIÈRE DEMANDE DE PAIEMENT

- preuves de réalisation de l'atelier de fabrication d'aliment à la ferme (photos, factures...)
si cette réalisation est incluse dans le projet faisant l'objet de la présente aide, il n'y a pas de justificatif particulier à fournir,

- dernière déclaration PAC à la date de la dernière demande de paiement, (présence de cultures destinées à la fabrication d'aliments à la ferme).

3) Filières spécifiques :

Engagement 3

Engagement à développer sur l'exploitation, dans le cadre du projet bâtiment, un atelier de production de :

-Porcs sur paille ou AB

- ou de Volailles plein-air

- ou de lapins, avec aménagements spécifiques relatifs à la prise en

compte du bien-être animal.

Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

- **engagement mentionné dans l'arrêté ou la convention d'attribution de l'aide :**
oui **non**

- **si oui à la question précédente : vérification de la réalisation :**

➤ *mise en place d'un élevage de porcs sur paille ou AB, ou de volailles plein-air, ou de lapins avec aménagements spécifiques relatifs à la prise en compte du bien-être animal.*

oui **non**

JUSTIFICATIFS A FOURNIR AVEC LA DERNIÈRE DEMANDE DE PAIEMENT

pas de pièce spécifique à fournir

4) Projet de transformation et de vente directe

Engagement 4

Engagement à réaliser le nouveau projet de transformation et de vente directe des produits de l'élevage, prévu dans « l'étude globale d'évolution de l'exploitation ».

Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

- **engagement mentionné dans l'arrêté ou la convention d'attribution de l'aide :**
oui **non**

- **si oui à la question précédente : vérification de la réalisation :**

- mise en place d'un nouveau projet de transformation et de vente directe des produits de l'élevage prévu dans « l'étude globale d'évolution de l'exploitation ».
oui **non**

JUSTIFICATIFS A FOURNIR AVEC LA DERNIÈRE DEMANDE DE PAIEMENT

- preuve de réalisation du projet de transformation vente directe des produits de l'élevage, prévu dans l'étude globale d'évolution de l'exploitation (photos, bon de commande, factures).

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE DE PAIEMENT

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à guichet unique	Sans objet
Exemplaire original du présent formulaire de demande de paiement complété et signé	tous	<input type="checkbox"/>		
Pièces justificatives des dépenses réalisées (factures acquittées et visées par le fournisseur ou constructeur portant les mentions de date et moyen de règlement)	tous	<input type="checkbox"/>		
Relevé d'identité bancaire - IBAN (ou copie lisible)	tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déclaration de commencement des travaux	tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Déclaration de fin des travaux	tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formulaire de confirmation du respect des règles de la commande publique	Établissement public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie des documents valant notification de marché pour les entreprises retenues	Établissement public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Documents attestant de la forme écrite du marché, du respect de sa mise en concurrence et de la publicité, en fonction des seuils fixés par la réglementation, tels que précisés dans la notice	Établissement public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Preuve du respect de l'engagement de faire de la publicité de la participation communautaire	tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garantie décennale		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièces justificatives, liées à la vérification de la réalisation des engagements du bénéficiaire, pris dans le cadre de l'obtention de supplément d'aide	Pour les engagements souscrits fournir les justificatifs correspondants, demandés dans le formulaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MENTIONS LEGALES

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce

formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous adressez ce formulaire.

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné : _____
(nom et prénom du représentant légal de la structure)

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes;
- atteste sur l'honneur que je n'ai (nous n'avons) pas sollicité pour le même projet / les mêmes investissements, une aide autre que celles indiquées sur cette demande de paiement de l'aide;
- certifie avoir pris connaissance que j'encours des sanctions si je présente des dépenses qui ne sont pas éligibles ;

(Le guichet unique détermine sur la base des justificatifs que je présente : le montant de l'aide que je demande, basé seulement sur le contenu du présent formulaire de demande de paiement.(= 1), le montant de l'aide qui m'est due, après vérification de l'éligibilité de ma demande de paiement.(= 2). Si le montant (1) dépasse le montant (2) de plus de 10 % alors, le montant qui me sera effectivement versé sera égal à $2 - [1-2]$.)

Fait à le :

Signature :

**Demande de paiement à retourner au Guichet Unique Service Instructeur (GUSI)
du département du Bas-Rhin,
à l'adresse suivante :**

Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin

Unité Foncier agricole, transmission et modernisation des exploitations

14, rue du Maréchal Juin

BP 61003

67070 STRASBOURG

Tél : 03 88 88 91 00